

DE NOUVELLES MISSIONS POUR LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Le Conseil de Développement (CdD) est une **instance de démocratie participative** composée de personnes qui habitent, travaillent ou étudient sur le territoire.

Jusqu'à présent, le Conseil de Développement avait pour unique mission d'**ÊTRE FORCE DE PROPOSITIONS** sur des sujets choisis par le CdD ou par les élus, en apportant un avis citoyen et en faisant des propositions d'actions avec un regard d'habitant sur les services fournis par l'Agglo.

Le nouveau Conseil Communautaire s'est installé après les élections municipales et a voté un nouveau protocole de coopération entre l'Agglo et le CdD. Le Conseil de Développement s'est vu attribuer un Conseiller Délégué, Christian Pétrequin Maire de Moidieu-Détourbe et **deux missions nouvelles :**

ACCOMPAGNER L'AGGLOMÉRATION DANS SA POLITIQUE DE CONCERTATION AVEC LES USAGERS DU TERRITOIRE :

- Proposer des méthodes et des outils de concertation
- Animer des ateliers et débats publics
- Suivre les démarches de concertation engagées par l'Agglo.

ACCOMPAGNER L'AGGLOMÉRATION SUR L'ÉVALUATION DE SON ACTION :

- Proposer un regard citoyen sur les critères d'évaluation pour les ajuster
- Participer au rapport annuel d'évaluation de l'Agglo
- Recueillir et transmettre aux élus le ressenti des habitants.

Autonome dans son fonctionnement et dans ses choix, le Conseil de Développement accueille toute personne volontaire et intéressée pour contribuer à la vie du territoire. L'avis de chacun est précieux pour alimenter ses réflexions.

Si vous souhaitez en savoir plus, contribuer ponctuellement ou participer aux missions du CdD : contactez-nous !



Venez nous
rejoindre !

04 82 06 33 23 - cdd@vienne-condrieu-agglomeration.fr

cdd.vienne-condrieu-agglomeration.fr

 Conseil de développement de Vienne Condrieu Agglomération